http://cfppa.epl-limoges-nord87.fr/

GRAINE D'AVENIR
Formation pour adultes

BP JEPS

Brevet Professionnel
Spécialité Educateur sportif mention Equitation
- Formation continue -

9 mois | Septembre 2026 à Juin 2027 | Les Vaseix | Niveau 4

Principaux débouchés

Le titulaire du BPJEPS mention « équitation » exerce le métier de moniteur d'équitation.
L'activité de l'éducateur sportif en équitation est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Objectifs visés et Évaluables

- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation
- Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'apprentissage des activités équestres dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure
- Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres

Conditions du métier

Le titulaire du BPJEPS mention « équitation » exerce au sein d'établissements équestres de toutes natures relevant principalement du champ agricole et plus accessoirement des secteurs public, tourisme ou de l'animation.

Contact

CFPPA Les Vaseix-Bellac
Les Vaseix
87430 Verneuil sur Vienne
05.55.48.44.30
cfppa.limoges@educagri.fr

FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
Liberté Égalité Fraternité
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
Cofinancé par l'Union européenne

Public ciblé

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Particuliers

Pré-requis

Pré-requis réglementaires : Avoir 18 ans
Pré-requis pédagogiques : Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation en démontrant un niveau de pratique en activités équestres.

- Être titulaire d'une des attestations de formation relative au secourisme en cours de validité (PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST),

- Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'encadrement et à la pratique des « activités équestres » de moins d'un an,

- Satisfaire aux tests d'exigences préalables du BP JEPS « mention équitation »

- Etre détenteur d'une licence fédérale

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement

Modalités d'alternance

Le parcours standard comprend 679 h en centre et 735 h en entreprise.
La volumétrie horaire est communiquée à titre informatif.
Une proposition individualisée sera formalisée à l'issue de la phase de positionnement pédagogique et administratif, en fonction des résultats obtenus.

Modalités d'adaptation du parcours

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques. Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).
Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact ». Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce et/ou de bénéficier d'une mobilité internationale.

Equivalences et passerelles

RNCP40034BC01 -> RNCP39926BC01 du BPJEPS - Spécialité Animateur mention Animation socio-éducative ou culturelle, du BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Activités du parachutisme, du BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Canoë-kayak et disciplines associées
RNCP40034BC02 -> RNCP40045BC02 du BPJEPS - Spécialité Animateur mention Animation socio-éducative ou culturelle , du BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Activités du parachutisme , du BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Canoë-kayak et disciplines associées . + Annexe V de l'arrêté du 18/11/24 du JO N°282.

Modalités pédagogiques

Articulation entre activités menées en centre de formation et en entreprise (stages)
En centre, formation dispensée en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, mise en situation, études de cas).
Dans le cas de cette formation, une part des enseignements peut être proposée en distanciel synchrone et asynchrone et sur des centres équestres partenaires.

Contenus principaux de la formation

BC1	Comprendre le territoire et ses acteurs pour renforcer les initiatives locales. Identifier les besoins des publics, avec une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH) Concevoir, planifier et coordonner des projets éducatifs, sociaux, culturels ou sportifs. Gérer les aspects administratifs et évaluer les résultats pour améliorer les pratiques.
BC2	Informer et mobiliser les publics autour des activités proposées. Adapter la communication pour garantir l'accessibilité, notamment pour les PSH Choisir et utiliser les outils de communication les plus adaptés aux objectifs et aux publics ciblés. Concevoir des contenus percutants pour promouvoir les activités sportives ou d'animation.
BC3	Concevoir des cycles et des séances adaptés aux besoins des pratiquants, Garantir la sécurité des participants, le bien-être des équidés et le respect des règlementations Distribuer équidés et matériel de manière réfléchie, selon les objectifs pédagogiques et les niveaux de pratique. Animer les séances en renforçant la confiance, la motivation et la relation cavalier/cheval. Adapter les approches pédagogiques pour favoriser la progression des pratiquants. Analyser et évaluer les séances et cycles pour améliorer les pratiques et les résultats.
BC4	Évaluer l'état physique et mental des équidés pour garantir des soins adaptés et alerter en cas de besoin. Assurer les soins quotidiens et périodiques pour préserver leur santé et leur bien-être. Planifier et adapter leur activité pour respecter leurs capacités, besoins et charge de travail. Convoyer les équidés en toute sécurité et dans le respect des réglementations. Vérifier et préparer le matériel et les aires de pratique pour assurer la sécurité et le bon déroulement des activités. Évaluer l'adéquation des équidés aux activités prévues pour optimiser leur utilisation et préserver leur intégrité. Mettre en œuvre des programmes de travail respectueux, favorisant leur éducation et leur adaptation aux publics et activités.

Validation de la formation

Mode de validation	De niveau :	Inscrit au RNCP n° :	Certificateur :	Date d'échéance de l'enregistrement :
Diplômant	4	40034	Ministère des Sports et des Jeux Olympique et Paralympiques	29/11/2029

Modalités d'évaluation

RNCP40034BC01 : Un entretien à partir de la production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique

RNCP40034BC02 : Un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance.

RNCP40034BC03 : Une mise en situation professionnelle de conduite de séance d'apprentissage puis la conception et la présentation d'un cycle de séances, suivis d'un entretien.

RNCP40034BC04 : Pré-requis à la validation pour le bloc : test de démonstration technique.

01- la présentation d'un cas pratique portant sur la gestion des équidés et des matériels spécifiques aux activités équestres suivie d'un entretien.

02- l'évaluation et le travail monté d'un cheval tiré au sort, suivis d'un entretien.

Passage par blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme RNCP28573BC01 à RNCP28573BC04.

Suite de parcours

Possibilité d'accéder à un diplôme de niveau 5 DEJEPS

Rémunération

Selon le financement envisagé, et après étude de votre situation, une rémunération pourra éventuellement vous être proposée.

Tarifs et modes de financement

Cette formation est financée par la Région Nouvelle Aquitaine et cofinancée par le FSE

En fonction de votre statut, différentes solutions existent pour financer votre projet de formation (Transition Pro, mon compte CPF, France Travail, Fonds personnels, Fonds de formation Vivéa... etc…)

Pour consulter nos tarifs, rendez-vous sur notre site internet : https://cfppa.epl-limoges-nord87.fr/wp-content/uploads/2023/04/Tarification-FPCA-27-03-2023.pdf

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner et vous fournir une proposition tarifaire personnalisée.

Chiffres clés

Taux (sessions 2023 à 2025 tous sites confondus dispensant la formation)			
Insertion professionnelle à 6 mois	Réussite à l'examen	Satisfaction	Insertion dans le métier visé
94%	100%	100%	81%

Contacts

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)

Site des Vaseix Les Vaseix
87430 Verneuil/Vienne
05.55.48.44.30

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

Développeur de la formation continue :
(Fonds individuels/mutualisés) : Marie-Pierre JEANTAUD
Tél : 07.85.24.02.26
Mail : marie-pierre.jeantaud@educagri.fr

(Fonds publics) : Corinne VIGNAUD - Les Vaseix
Tél : 05.55.48.44.31
Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

Coordinatrice de la formation BP JEPS mention Equitation
Aude-Lyne LE GALL
Tél : 05 55 48 44 30 Mail : aude-lyne.le-gall@educagri.fr

Référente administrative :
Corinne VIGNAUD
Tél : 05.55.48.44.31
Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

Référente handicap :
Estelle NGUYEN
Tél : 05.55.48 44 30
Mail : estelle.nguyen@educagri.fr